

## Pays-Bas



En 2006, le nombre d'immigrants aux Pays-Bas a augmenté, ce qui ne s'était pas produit depuis 2001 et s'explique par la progression des migrations de travail dans le contexte d'un marché du travail néerlandais de plus en plus

tendu. Plus de 101 000 immigrants sont arrivés aux Pays-Bas contre 92 000 environ en 2005. En même temps, toutefois, l'émigration au départ des Pays-Bas (Néerlandais et étrangers confondus) a augmenté pour la septième année consécutive, passant de 83 400 en 2005 à un tout petit peu plus de 91 000 en 2006. En données corrigées pour tenir compte de l'émigration non notifiée, l'émigration totale dépasse même l'immigration totale de plus de 31 000, chiffre le plus élevé depuis plusieurs décennies.

En 2006, le premier groupe d'immigrants par la taille était celui des Polonais (8 100 contre 6 500 en 2005). L'immigration en provenance des autres pays de l'UE25 et des États-Unis a aussi enregistré une progression significative. Il convient en outre de noter que l'immigration en provenance d'Inde a très fortement augmenté, atteignant 1 900 individus en 2006. Autrement dit, les effectifs d'immigrants indiens ont plus que triplé depuis 2004. Parallèlement, le nombre d'immigrants originaires des pays de départ traditionnels comme la Turquie et le Maroc a continué de baisser en 2006.

Le nombre de travailleurs étrangers arrivant aux Pays-Bas munis d'un permis de travail temporaire a augmenté, soit plus de 74 000 permis délivrés en 2006 contre 46 000 environ en 2005. Cette progression est imputable en totalité aux migrants de travail venus de Pologne, qui ont représenté près de 75 % de la totalité des permis de travail délivrés en 2006. Ces travailleurs sont employés principalement dans l'agriculture et l'horticulture, secteurs qui à eux deux ont représenté 63 % de l'ensemble des permis accordés en 2006. Les migrations de travail ont été facilitées par les modifications apportées en 2006 à la procédure régissant les permis de travail, dont l'abolition de l'obligation de respecter un délai de cinq semaines pour la notification des postes vacants concernant des emplois bien particuliers et souvent temporaires.

Depuis mai 2007, les migrants de travail ressortissant des 10 pays ayant adhéré à l'UE en mai 2004 n'ont plus besoin de permis de travail. Toutefois, le gouvernement néerlandais a décidé de ne pas ouvrir le marché du travail national aux ressortissants de Roumanie et de Bulgarie.

En juin 2007, le gouvernement néerlandais a décidé d'encourager plus encore l'admission de

chercheurs scientifiques et de leur famille qui n'ont désormais plus besoin de permis de travail. En outre, les scientifiques sont dispensés de l'obligation de demander un permis de séjour provisoire dès lors qu'ils ont obtenu un titre de séjour pour mener des travaux de recherche dans un autre pays de l'UE.

Le nombre de demandeurs d'asile a augmenté de près de 50 % entre 2004 et 2006, passant de 9 800 environ à près de 14 500. C'est, en valeur absolue, la plus forte augmentation enregistrée dans la zone OCDE, qui contraste avec la tendance générale au déclin observée dans les différents pays de l'OCDE. En dépit de quelque 14 500 demandes d'asile enregistrées en 2006, le nombre de requérants n'en est pas moins trois fois inférieur à ce qu'il représentait en 2000. En 2007, le Parlement néerlandais a décidé d'accorder une amnistie générale aux demandeurs d'asile qui avaient déposé une demande avant 2001 et n'avaient toujours pas quitté le territoire. D'après des estimations récentes, à la suite de cette campagne de régularisation, quelque 27 500 personnes vont recevoir un permis de séjour. Fin janvier 2008, 25 000 ressortissants étrangers ont été avertis par courrier qu'ils pouvaient prétendre à un permis de séjour sur la base de la réglementation, permis qui a été refusé à 5 000 autres personnes. Le principal motif du refus est que les individus concernés n'ont pas résidé de façon continue aux Pays-Bas.

En janvier 2007 a pris effet une nouvelle « loi relative à l'intégration civique ». Cette loi remplace la législation et les réglementations jusqu'alors en vigueur concernant l'intégration civique des immigrants, ceux arrivés récemment comme ceux qui vivent depuis longtemps aux Pays-Bas mais ne maîtrisent toujours pas suffisamment la langue. La nouvelle loi introduit une modification fondamentale, à savoir que l'intégration civique est désormais obligatoire à la fois pour les nouveaux arrivants et pour les migrants installés originaires de pays extérieurs à l'EEE si ces derniers se situent dans la tranche d'âge des 18-65 ans et n'ont pas vécu aux Pays-Bas pendant au moins huit ans au cours de la période de scolarité obligatoire. Les personnes ne possédant pas la nationalité néerlandaise qui ne remplissent pas ce critère et ne peuvent prouver qu'elles ont une maîtrise suffisante du néerlandais sont contraintes de réussir un « examen d'intégration civique ». La sanction peut être de nature financière (amende administrative) ou juridique (refus de permis de résident permanent).

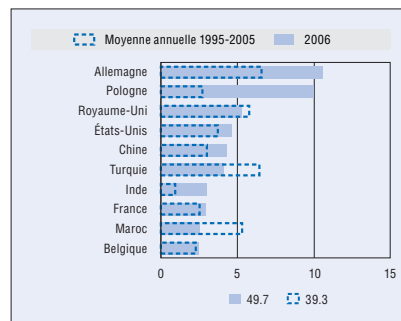
### Pour en savoir plus...

[www.ind.nl/EN/](http://www.ind.nl/EN/)

[www.cbs.nl/en-GB/default.htm](http://www.cbs.nl/en-GB/default.htm)

## Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	4.3	5.7	3.9	4.1	5.0	4.6	67.7
Sorties	1.4	1.3	1.5	1.6	1.4	1.4	26.5
<b>Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)</b> <i>Statistiques de permis de résidence</i> <i>(données standardisées)</i>	Milliers		Répartition (%)				
	2005	2006	2005	2006			
Travail	4.4	3.2	7.0	5.4			
Famille (y compris la famille accompagnante)	28.1	27.7	45.0	46.6			
Humanitaire	17.9	14.4	28.7	24.3			
Libre circulation	12.1	14.0	19.4	23.6			
Autres	-	-	-	-			
Total	62.5	59.4					
<b>Migrations temporaires</b>	2000	2005	2006	Moyenne annuelle			
					2000-2006		
<i>Milliers</i>							
Étudiants	6.4	10.0	9.3	8.8			
Stagiaires	4.8	9.9	8.7	6.6			
Vacanciers actifs	..	..	..	..			
Travailleurs saisonniers	..	..	..	..			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	..	..	..	..			
Autres travailleurs temporaires	27.7	46.1	74.1	42.1			
<b>Entrées de demandeurs d'asile</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
	1.9	2.8	0.8	0.9	2.3	1.0	14.5

Entrées des 10 principales nationalités  
en % du flux total d'étrangers

## Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	3.1	3.9	1.5	3.0	4.0	1.4	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	2.6	3.2	1.3	2.9	3.4	1.1	31 312
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	2.3	2.3	0.2	1.9	2.6	0.2	8 366
Chômage (% de la population active)	6.8	3.0	4.9	4.1	4.9	3.9	
<b>Composantes de la croissance de la population totale</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	5.7	8.7	3.7	3.7	7.1	5.5	
Accroissement naturel	3.6	4.2	3.1	3.1	3.7	3.5	
Solde migratoire	2.1	4.5	0.6	0.6	3.4	2.0	
<b>Population totale</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	0.4	0.4	0.3	0.2	0.4	0.3	14 614
Personnes nées à l'étranger	1.4	3.8	-0.1	-0.1	2.8	0.7	1 732
Nationaux	0.7	0.6	0.3	0.2	0.7	0.4	15 664
Étrangers	-4.2	2.5	-1.1	-1.4	-1.6	-0.2	682
<b>Naturalisations</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	9.4	7.7	4.1	4.2	9.3	4.9	29 089
<b>Résultats sur le marché du travail</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	77.0	84.0	81.6	82.2	80.3	82.9	
Hommes nés à l'étranger	56.2	69.9	69.0	68.2	63.0	69.7	
Femmes nées dans le pays de résidence	54.9	65.6	68.5	69.2	59.7	68.1	
Femmes nées à l'étranger	38.4	48.8	52.6	50.9	44.8	52.0	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	4.9	1.8	3.6	3.3	3.2	2.8	
Hommes nés à l'étranger	19.6	5.4	11.9	10.4	11.9	8.6	
Femmes nées dans le pays de résidence	7.7	3.0	4.5	4.3	5.8	3.5	
Femmes nées à l'étranger	19.5	7.6	9.6	11.0	11.6	8.4	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442826641168>